



GRANDEUR NATURE *ou la parole des enfants*

Association loi 1901

Date de création: 24 septembre 1991 (préfecture de Paris 101347p)

N° de déclaration en Préfecture de l'Essonne W912002724

Agrément comme Lieu de vie par le Département de l'Essonne N°007 00187 du 10 avril 2007

Compte - Rendu de l'Assemblée Générale **de l'association "Grandeur Nature ou la parole des enfants".**

Qui s'est tenue le 02 Novembre 2024 à Sète, sur le catamaran Grandeur Nature.

Étaient présents : 22 *personnes* dont 8 **Membres du C.A.** dont 2 en Visio (3 adhérents *absents excusés*) .

Nous avons procédé à l'élection du Conseil d'Administration pour 2024/ 2025.

La plupart des membres du C.A. sortant ont souhaité se représenter.

Le bureau : **Président :** ROSE Sébastien. *réelu.*
 Trésorière : DECRé Marion, *réélue.*
 Secrétaire : PELLAN Kélig, *réélue.*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024 / 2025

Président: **Sébastien ROSE**, né le 04 juin 1972 à Montauban, de nationalité Française.

Demeurant au 3 rue Mascon 34660 Cournonsec. Exerçant la profession d'Éducateur.

Participe au projet Grandeur Nature depuis 2000. *Membre collègue Fondateur.*

Trésorière: **Marion DECRé** née le 24 mars 1986 à Rueil Malmaison (92) de nationalité Française.

Demeurant à Les babins 49530 Bouzillé. Exerçant la profession d'Éducatrice spécialisée.

Encadrante avec GN en 2009/2010 & 2012/2013 . *Membre collègue Adhérent.*

Secrétaire: **Kélig PELLAN**, née le 15 décembre 1978 à Fontenay le comte (85) de nationalité Française,

demeurant lieu dit Gwernandour 29190 Brasparts. Exerçant la profession d'Éducatrice.

Encadrante avec GN de 2003 à 2014. *Membre collègue Permanent.*

Romain JOBERT, né le 02 Avril 1963 à Pau, de nationalité Française, demeurant 5 rue du 8 mai 1945.

64140 Billère. Exerçant la profession de Médecin généraliste. Médecin référent de l'association depuis plus de 20 ans. *Membre Fondateur.*

Christophe DASNIERE né le 31 janvier 1968 à Corbeil-Essonnes de nationalité Française, demeurant au 152 grande rue haute 34200 Sète. Exerçant comme porteur du projet GN depuis 1994 et permanent de l'association.

Membre collègue Fondateur.

Morgane SIRE née 26 décembre 1979 à Nîmes (30) de nationalité Française. Demeurant au 28 chemin Saint

James 17550 DOLUS D'Oléron. Exerçant la profession de Boulangère. Encadrante avec GN pendant 10 ans puis en 2020/2021. *Membre collègue Adhérent*

Marine FOUCHET, née le 05/07/1988 à Poissy (78), de nationalité Française demeurant : DOMAINE DE

SAINT RAFFINE. 11290 MONTREAL . Profession : Oenologue conseil pour la société IOC (*Institut Oenologique de Champagne*) à Limoux. Participante à l'Expédition 1999/2000. *Membre collègue Adhérent.*

Xan ICAL né le 11/04/1991 au Guatemala, de nationalité Française, demeurant : 5 avenue du Languedoc.

11290 Montreal. Profession chef mécanicien (mar-mar), soudeur, Foreur.

Participant à l'Expédition 2005/2006 et 2017 et 2018 en tant que chef de bord relais. *Membre collègue Permanent.*

Ismaël BOULICOT né le 29/05/1994 à Cuxac - Cabardès de nationalité Française, demeurant 4 chemin du bois 11390 Fontiers-Cabardès. Exerçant la profession de Naturaliste-Ornithologue.

Participant à l'Expédition 2009/2010 puis de 2016 à 2023 en tant qu'encadrant. *Membre collègue Permanent.*

Pour 2023/2024: les projets, les réalisations.
Rapport Moral et Financier par Christophe Dasnière

1. Carénage, travaux de remise en état du Bateau.
2. Bilan et futur... Travail d'équipe.
3. Livre 2 de GN, la suite: 2011/2023.
4. Séjour adhérents sur le bateau, pas de départ en 2024, possibles en juin/juillet/août/septembre.

1. **Les Travaux sur le bateau:** J'ai travaillé 3 mois sur le bateau. En Décembre, Ismael est venu m'aider 2 semaines, Sébastien 5 vendredis, Océane 4 jours, Lola 3 jours. Nous avons préparé la coque pour la peindre entièrement, ponçage, enduit, re-ponçage, etc. Et fait une première couche de blanc partout! Avec Lola nous avons fini la peinture extérieure de la coque, 2e couche que nous avons commencé avec Ismaël et Sébrose. Avec Océane nous avons fait des retouches peinture sur le pont et peint le rouge sous la nacelle, aidé de Kathleen. Enfin avec Ismaël nous avons installé 1 des 2 filets avant, aidé le vendredi de Sébrose, c'était dur et cela a pris 4 jours, bossé 7 heures par jour jusqu'à vendredi (15/12) avec par moment du vent à 80 km et Ismaël qui gonflait à cause d'une allergie!, Donc on a pas fini le boulot filet... Ismaël est revenu en janvier et nous avons fait le deuxième filet! Mars: Morgane et Grand Séb sont venus une semaine me remettre sur les rails pour les travaux. En avril: Mila une adhérente et Isaac (jeune du dernier voyage) sont venus m'aider quelques jours. Puis Xan est passé 2 WE pour m'aider à remonter les Moteurs après diverses péripéties, entre autre changer des salent-blocs et réparer une patte de fixation. En juin j'ai résiné, peint, fait l'antidérapant des descentes, carrés et cuisine. SébRose est venu m'aider à finir les réservoirs, Véro m'a aidé à nettoyer le bateau. Il ne restait plus que l'antifouling à passer pour la mise à l'eau. Ce qui a été fait fin juin avec SébRose, Ismaël et un coup de main de Michel Sparagano et Kathleen.

Merci à eux tous d'être venus m'aider !

2. **Les projets, l'équipe:** À part le soutien des personnes nommées plus haut pour les travaux sur le bateau, le constat est simple: il n'y a plus d'équipe et pas de projet de re-départ possible. Le Conseil d'Administration n'a été sollicité pour aucun projet. En juin, à l'initiative de Carmen nous avons participé avec SébRose aux rencontres de St Alban où nous avons parlé du projet Grandeur Nature, pleins de discussions, d'échanges et de commentaires positifs, merci à Carmen pour son insistance bienveillante qui a permis ce moment!
Nous étions 48 adhérents (individuels et familles) en 2023/2024.

3. **Le nouveau livre** qui parle de ce que nous avons fait ces 13 dernières années, en se servant des textes, dessins et photos produits pendant les 6 expéditions de cette période. Agathe a commencé la maquette, elle est venue 1 semaine à Sète cet été. Nous avons refais un tri des textes, des photos et des dessins. Commencé les 4 premiers chapitres du récit de voyage. Des textes «thématiques» ou de réflexions personnelles ont été écrit. Mais on s'interroge encore sur la forme, intégrer plus d'éléments en face des textes quotidiens, sur le comment/pourquoi... Ce qui pose aussi la question de pour qui on fait ce livre. Du temps que d'autres qu'Agathe et moi sont prêts à mettre dans cette réalisation? De l'impression ou non de ce livre, de combien, à quel prix, qui le vend? etc.

4. **Les séjours avec le bateau pour la saison 2024.** **3 séjours au final ont été effectué à destination de la Corse.**

En juin: Annulé pas de demandes.

juillet: Deux anciens jeunes de la première expédition de GN 1996/1997 Jonas et Nathalie avec leur famille, accompagné par Véro, des retrouvailles 27 ans plus tard, personne sur la côte et en Corse, l'effet jeux olympique?

En août: 3 jeunes du dernier voyage, Chad, Yawenn et Isaac, la mère d'Isaac et son compagnon, la famille du Dr Jobert, accompagné par SébRose et Lila.

Septembre: pas assez d'inscriptions (2) donc annulé.

Et en **Octobre:** séjour de 18 jours organisé par Ismaël avec « ses ami(e)s ornithologues », 12 personnes à bord, du temps doux et pleins d'oiseaux, des mouillages déserts en Corse.

Bilan plus que positif de ces 3 séjours, qui donne envie de le re-proposer l'année prochaine?



Les photos de l'année, le lien: <https://www.facebook.com/profile.php?id=100002837095463>

Bilan en année scolaire pour 2023/2024 :

Bilan financier sept. 2023/août 2024			
	Remboursement assurance bateau sinistre 2023		4422,25
	Remboursement « inespérés » ASE (facture 2022)		2257,50
	Divers remboursements		89,99
	Séjour Adhérents juillet -14 jours - 8 personnes		6050
	Séjour Adhérents août - 14 jours - 8 personnes		8149
	Séjour Adhérents octobre 18 jours - 10 personnes		7600
	Adhésions 2023-2024 +Dons		1021
	Assemblée générale		165
	Total Recettes		29754,74
Groupe1	Achats	Fournitures - Eau - Energie	183
	Divers	Adhésion OSER	300
Services extérieurs	Frais fixes asso: communication (970 €), AG (421€)		1494
	Livre	Graphisme & Maquette	2085,82
	Dépenses séjours adhérents 3 mois (46 jours) X 10 personnes		4258
Groupe2	Salaires et charges	- 1 permanent CDI (12 mois) - Carénage 1 personnes 10 jours - Honoraires Comptable	23314,86
Groupe 3	Bateau	Assurance- Emplacement bateau (<i>chantier</i>)	10024
	Bateau	Matériel- Remise en état du bateau- carénage	17662,2
	Services bancaires	Frais BNP	295,23
	Total des Dépenses		59616,96
	Auto-financé par les réserves de l'association:		29862,22

A noter dans ce bilan: 2 Remboursements qui ne se répéterons pas (*Assurance et ASE*).

Le séjour d'Août, Chad sous tutelle, l'ASE à acceptée de payer le prix de journée normal (*soit une rentrée de 3000€*).

Les stages ont coûté 4258€ (*hors salaire du capitaine*) et on rapporté 21834€ soit 17576€ de bénéfices.

La différence entre recettes et dépenses a été comblée par notre réserve, comme voté à l'AG 2023.

Il reste 30 000€ dans notre compte (réserve et courant).

Rapport Moral et **Bilan 2023/2024**: voté et acceptés à l'unanimité par le C. A. et les adhérents.

Pour 2024-2025: Les questions, les projets.

- 1) Continuer avec le bateau et proposer d'autres séjours pour les « Anciens jeunes, leurs Familles, les encadrants et les adhérents »? Et continuer à payer les frais du bateau?
 - 2) Finir la maquette: *Qui*. La vente du livre 2 et son financement: *Combien, Comment*?
 - 3) Rupture conventionnelle proposé par le porteur de projet, permanent et seul salarié. Qui continuera son travail pour l'association de manière bénévole. *Pour garder de l'argent pour le livre?!*
 - 4) Des projets porté par Grandeur Nature?
- 1) Le propriétaire du bateau (Christophe Dasnière) est d'accord pour refaire un contrat de prêt pour 2024/2025 aux mêmes conditions: Sans loyer ou location à payer mais en échange du paiement de l'emplacement du bateau en 2024/2025, de la remise en état du bateau (carénage et travaux) avant et après les séjours qui seront proposés par l'association à ses adhérents. Christophe acceptant d'en être le capitaine pour ces séjours avec les restrictions suivantes: Le bateau ne peut être utilisé que sous sa responsabilité et celle des skippers qui ont déjà travaillé avec l'association et pour ses adhérents, anciens jeunes ayant participé à des expéditions, leur famille, les membres des équipes d'encadrements.

Cette proposition n'est valable que pour un an et cela pourrait être la dernière année ou cela sera possible.

Décision après débats sur cette question: L'assemblée décide de continuer avec le bateau pour faire des séjours l'été 2025. Une information spécifique sera envoyée aux anciens participants aux expéditions, le plus tôt possible!

Cette décision implique des travaux à faire avec des bénévoles de l'association. S'engagent à y participer parmi les personnes présentes : Morgane / GSéb / Ismaël / Xan / Sebastien / Christelle / Romain / Agnès, Luce, Véro et Marine. Chantier à faire en Novembre: du 11 au 17. Sortie de l'eau et nettoyage de la coque et du bateau et à partir de Mars jusqu'en Juin des périodes seront proposées: *les personnes intéressées pour venir doivent se manifester auprès de l'association !*

2) Le livre 2: La suite.

Christophe s'engage à continuer à faire la maquette l'année prochaine. Il (re)propose l'idée de ne pas forcément imprimer le livre, mais de le mettre en libre accès sur internet pour sortir d'une logique commerciale (*coûteuse*). Mais dans tous les cas finir la maquette d'un livre publiable! Agathe signale qu'il faudra 7 mois minimum pour faire la maquette. Elle souhaite l'illustrer et sans cette touche là de sa part, ne souhaite pas forcément participer plus à ce livre. Cela débouche sur une demande de chiffrer son travail. Parmi les personnes présentes souhaite participer à ce projet cette année qui vient : Véro / Miren / Morgane / Séb (*mais il ne s'est pas pourquoi faire*) / Kélig / Christelle. Pour des interviews : Luce / Miren / Christophe, une trame de question : Lila. Il est prévu de réunir régulièrement un comité de rédaction, sous la direction de Christophe, Christelle prenant en main l'organisation et 3 jours seront organisés autour de fin janvier/début février un regroupement du comité de rédaction.

Le financement de l'impression du livre. Christophe va préparer une lettre aux adhérents pour un engagement de pré-achat de bouquin. Xan est prêt déjà à en acheter 10 pour en distribuer 9 aux jeunes qui ne pourraient pas. Personne ne rebondit à l'idée de trouver des subventions. Marco nous renseignera sur l'idée de faire imprimer un bouquin en ligne qui serait à la charge des particuliers ce qui permettrait de dégager GN des coûts d'impression. Refaire des devis auprès d'imprimeurs.

Propositions diverses:

Véro propose de faire un premier jet ressemblant au « carnet de bord » et ensuite qu'il y ai des groupes de réflexion, plus tard autour de la réflexion pédagogique. L'assemblée valide le fait que l'on amène cette réflexion pédagogique dans ce nouveau livre. Sebrose propose de créer un comité de rédaction livre (whatsapp en cours de création). On va chercher un scientifique en science sociale pour écrire sur le contenu projet/méthode, via oser (Christophe), via directeur de thèse (Sebrose).

3) Rupture Conventionnelle du Cdi du porteur de projet et seul salarié de l'association: Proposition acceptée par le C.A. et l'A.G. Le Président et le salarié doivent formaliser et déclarer auprès des autorités compétentes cette rupture conventionnelle dès le mois de novembre, les entretiens et accords entre les 2 parties ayant déjà eu lieu en octobre.

4) Des projets portés par Grandeur Nature: Extraits des interventions...(Notées par GrandSéb).

Morgane: le C. A. s'est retrouvé une fois par mois en visio, on pensait avoir invité Ismael et Océane à nos réunions mais cela n'a pas été fait. Océane signale qu'elle savait que cela avait lieu.

Ismaël: il ne s'est rien vraiment passé en dehors de ce que Christophe impulsait pendant cette année. Ce qui est représentatif du fonctionnement de GN depuis longtemps et que pour l'instant cela n'a pas changé.

Christophe: en réaction à l'état actuel des choses (peu d'activité) et des finances de l'association je propose une rupture conventionnelle de mon contrat avec l'association, en accord avec le C. A. et le Président. Christophe ajoute qu'il n'y a pas eu de sollicitation de la part des membres de GN pour faire des projets avec Grandeur Nature au cours de la dernière année.

Océane répond : j'ai exprimé à Christophe le souhait d'organiser un projet d'accueil à terre, mais je n'ai pas reçu d'avis positif de sa part quand à l'utilisation de GN et de son agrément pour amorcer ce projet. Elle répond à Marion qu'elle est toujours motivée pour avancer sur ce projet pas encore ficelé et avance doucement sur un fonctionnement en proximité avec le GAEC des Ares Verts à Montolieu pour de l'accueil. Le projet va se concrétiser dans le début de l'année 2025.

Marco (ami de Florès) : Je rappelle qu'un lieu d'accueil est disponible à Florès chez nous aux Açores.

Marine: Elle ressent le peu d'ouverture de Christophe à des projets nouveaux.

Xan: Ajoute que si on veut l'avis de Christophe on demande à Christophe, si on veut l'avis du CA on demande au CA.

GSéb: Emet l'idée qu'il est nécessaire d'arriver avec un projet tout de même ficelé.

Véro ajoute qu'il y a plusieurs années nous avons soutenus un projet de LDV à terre proposé par des membre de l'équipe, projet qui était financé, demandé par le département de l'Essonne, et que ce sont les personnes (dont faisait partie Océane et Ismaël) qui voulait monter ce projet qui l'ont abandonné.

Pour conclure **Christophe** redonne sa position: Qui était celle de l'année dernière exprimé à l'AG 2023, pas d'accord que la notoriété et l'agrément de GN par l'Essonne servent d'autre projet que celui des expéditions maritimes, il s'opposera à toute récupération du projet. Mais comme il l'a exprimé à Océane et au C.A. il est prêt à aider, y compris auprès de l'administration des Services Sociaux, les projets d'Océane, comme il l'a toujours fait pour tous les gens qui ont sollicité GN! *Exemple récent l'association l'AMER.*

Christophe a demandé un vote au nouveau C.A. élu, le lendemain, sur cette question de l'utilisation de l'autorisation de Grandeur Nature pour d'autres projets. Il y a eu un consensus pour refuser cette utilisation!

Il a été aussi décidé de faire refaire le site internet pour qu'on y retrouve des écrits pour des gens qui souhaiteraient monter un projet similaire. Mais aussi une partie archives avec des photos et des carnets des expéditions, accessibles sur demande aux participants des expéditions. L'ancien livre y sera téléchargeable gratuitement et le nouveau livre moyennant une participation (décision à prendre lors d'une prochaine AG?).

Budget prévisionnel Nov. 2024/octobre 2025 Séjour Adhérents juin/juillet/août/septembre/octobre			
	Séjour Adhérents juin -14 jours - 8 personnes		5000
	Séjour Adhérents juillet -14 jours - 8 personnes		6000
	Séjour Adhérents août - 14 jours -8 personnes		6000
	Séjour Adhérents septembre 14 jours - 8 personnes		5000
	Séjour Adhérents octobre 14 jours - 8 personnes		5000
	Adhésions 2024-2025 +Dons		1000
	Avance livre souscription		?
	Total Recettes		28000
Groupe1	Achats	Fournitures - Eau - Energie	0
Services extérieurs	Frais fixes asso: communication + Site		1500
	Frais de séjours adhérents 5 cessions (70 jours) X 10 person.		8400
Groupe2	Salaires et charges	- Salaire & charges + prime rupture obligatoire	13560
		- Honoraires Comptable	1600
Groupe 3	Bateau	Assurance + Emplacement bateau (chantier)	10000
	Bateau	Remise en état du bateau- carénage	5000
	Services bancaires	Frais BNP	295,23
	Livre	Graphisme & Maquette	?
	Total des Dépenses		40355,23
	Manque		12355,23

Ce budget est établi sur la base de 5 séjours effectués avec le bateau entre juin et octobre.

Il permettrait si ces 5 périodes rapporte l'argent prévu, de garder 15000€ de la réserve financière, pour financer le livre par exemple. Il fonctionne sur la base d'un retour au bénévolat, sans aucun salarié en 2025.

Nouveau C.A. élu à la fin de l'AG (voir 1ère page), deux « anciens nouveaux »: Ismaël et Xan. Véronique a quitté le C.A. pour laisser la place, remplacement aussi d'Evolène qui avait démissionné du C.A. en cours d'année. Les autres membres ont souhaité se représenter.

Projets et Budget 2024-2025 voté et acceptés à l'unanimité par le C. A. et les adhérents.

Merci d'être venu jusqu'à Sète pour les participants à cette AG « familiale ».



*Pour ceux qui
n'étaient pas à l'AG,
n'oubliez pas
d'adhérer
pour nous soutenir !*

Certifié conforme.



Le Président : **Sébastien ROSE**

Le porteur de projet : **Christophe DASNIERE**

Secrétariat: 152 grande rue haute 34200 Sète

Tél: 04 67 43 25 64 courriel: grandeur_nature@yahoo.com

Blogs : <https://asso-grandeurnature.blogspot.com/> & <https://www.flickr.com/photos/grandeurnature/>

Adhésion 2024/2025. Trois niveaux de cotisations sont proposés:

- **Une cotisation individuelle de 20 €.**
- **Une cotisation familiale de 30 € (Pour tous les membres d'une même famille).**
- **Une cotisation de soutien de 35 € ou plus.**

Ainsi chacun peut nous soutenir suivant ses moyens.

Chèque à l'ordre de Grandeur Nature.

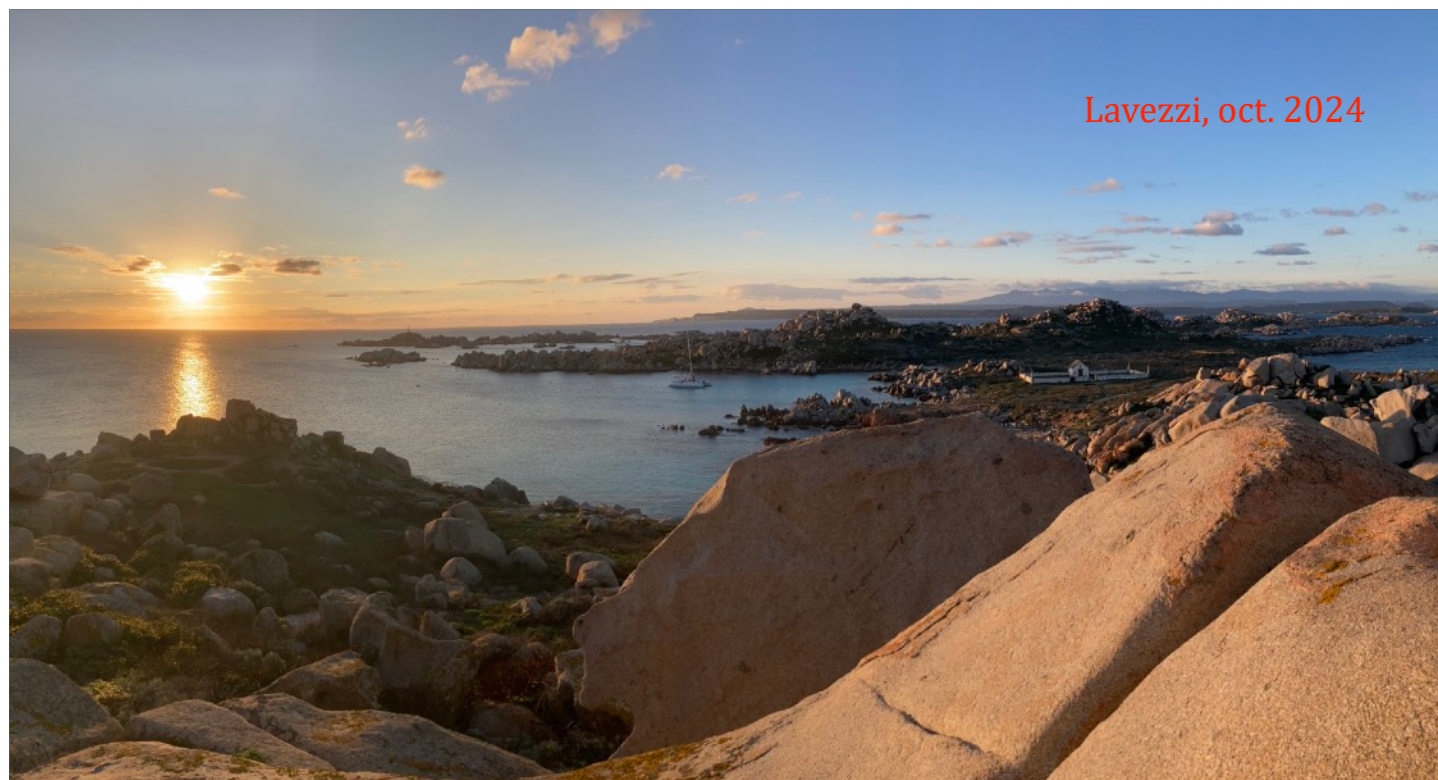
Nom:.....Prénom:.....

Adresse:.....

.....

CP:.....Ville:.....

Courriel:.....



Lavezzi, oct. 2024

Appel aux dons:

Depuis vingt ans, nos projets sont financés presque en totalité par le prix de journée versé par les Conseils Généraux qui nous confient des jeunes (*pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance*). Les familles participant aux frais courants d'expédition. Nous ne touchons aucune subvention.

Depuis Avril 2012 l'association Grandeur Nature ou la parole des enfants est habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux en application des dispositions des articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts. La réduction d'impôt pour un particulier est égale à 66 % des sommes versées prises dans la limite de 20 % du revenu imposable.

*Par exemple: Un don de 30 € vous reviendra à 10€, le reste étant déduit de vos impôts!
(Ou pour 100 000 € cela ne vous reviendrait qu'à 34 000 €! Cela marche aussi avec 100 € ou 1000 €!)*

Secrétariat: 152 grande rue haute - 34200 Sète. Tél : 04 67 43 25 64
Courriel: grandeur_nature@yahoo.com - Site: www.grandeurnature.org



Comment transmettre votre don ? Ainsi que votre ***adhésion pour 2024/20205***

En adressant votre chèque, à l'ordre de l'association Grandeur Nature, à l'adresse suivante:
Grandeur Nature.152 grande rue haute. 34200 Sète.

Et accompagné de ce coupon réponse complété qui vous permettra de recevoir votre reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt prévue aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts.